Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20251001-2025-6241-AR Date de télétransmission : 08/10/2025 Date de réception préfecture : 08/10/2025

Date d'affichage le 09/10/2025 Direction des Ressources Humaines

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	09	6241

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:

GCA/DRH

AM 028938 OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

DELEGATION DE SIGNATURE

Madame SABATIER SYBIL

Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2122-10 ;

VU le décret n° 2017-270 du 1er mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier de l'état civil exercées par le Maire ;

VU l'arrêté municipal référencé 2021-4630 portant délégation de signature à Madame SABATIER SYBIL

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 15 octobre 2025, l'arrêté municipal susvisé référencé 2021-4630 est abrogé.

A la même date, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Madame SABATIER SYBIL pour tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

0 1 OCT. 2025 Fait à Nîmes, le Le Maire,

